

Situation de l'Entreprise SM2E - Question orale de M. NACHIN, Conseiller Municipal

M.NACHIN : Il s'agit du risque de voir disparaître une entreprise du site de Besançon. Le 9 février dernier, l'Est Républicain a publié un article dans lequel il rapportait des propos tenus par le PDG de SM2E faisant état de pertes importantes sur l'exercice 1994 et des rumeurs de menaces de licenciements.

Je crois que l'avenir de cette entreprise ne peut pas nous laisser indifférents, d'autant plus que le rachat de SM2E par le groupe MITSUBISHI avait suscité beaucoup d'enthousiasme de la part du Maire et de Jean PONÇOT.

Lors de la séance du Conseil Municipal du 17 décembre 1990, vous disiez Monsieur le Maire «l'arrivée de MITSUBISHI permettra d'aborder de nouveaux marchés, certaines entreprises japonaises sont déjà installées en Europe, ainsi que des clients européens. De très importants investissements sont prévus pour la production, environ 30 MF sur trois ans. Dans le même temps, seront créés plus de 300 emplois supplémentaires. Et puis à l'horizon 1994, disiez-vous, est prévue la création d'un nouveau bâtiment sur le Parc La Fayette. L'investissement sera de l'ordre de 25 MF pour l'immobilier». Et Jean PONÇOT rappelait avec une ironie assez mordante comment Gilbert CARREZ qui était Conseiller Municipal dans le précédent mandat, avait dénoncé la collusion de la Ville et du capital, le gaspillage des deniers des contribuables bisontins. «Aujourd'hui, les premiers gagnants seront les chômeurs bisontins», disais-tu Jean, «embauchés par ces entreprises». Moi j'étais intervenu pour dire «l'implantation de groupes japonais à Besançon suscite un très grand enthousiasme. Mais n'y aura-t-il pas à craindre pour l'avenir des conséquences négatives dans la mesure où ces groupes peuvent très bien, du jour au lendemain, quitter les sites sur lesquels ils sont installés». Le Maire avait répondu «on s'abstient de voter sur un dossier qui va créer des emplois, je m'excuse, en évoquant des niaiseries, un parking indispensable à l'entreprise etc. On s'abstient sur un dossier qui va amener quelques centaines d'emplois sur Besançon parce que ce sont des Japonais, etc.». C'est vrai que ce rachat de SM2E par les Japonais avait suscité des espoirs en ce qui concerne l'emploi. Or il semblerait que des menaces très graves pèsent sur cette entreprise. Je souhaiterais que le Maire fasse un historique de cette entreprise, qu'il nous dise quelles aides elle a reçues des collectivités locales et de l'Etat, s'il le sait, quelle a été l'évolution de l'emploi au cours de ces dernières années et quelles sont ses perspectives d'avenir. Je voudrais indiquer que l'ancien PDG de SM2E est intéressé par la reprise de son ancienne entreprise mais qu'il se heurte à l'opposition des Japonais qui considéreraient, dans leur mentalité, que ce serait perdre la face que l'entreprise soit reprise par son ancien PDG.

Je voudrais savoir quelles sont les intentions du Maire pour faire avancer ce dossier, s'il pense intervenir auprès des Japonais car je ne sais pas quels sont les moyens dont il dispose pour préserver l'emploi dans cette entreprise importante pour Besançon.

M. LE MAIRE : C'est effectivement tout un roman qu'il faut rappeler à notre ami André NACHIN. D'ailleurs si les Conseillers Municipaux ont lu l'Est Républicain du 13 février 1995, ils sauront qu'André NACHIN «demandait des comptes». C'était le titre de l'article en question.

Je vous rappellerai à tous qu'en 1988, la Ville a racheté à la Société VEGLIA, pour la somme de 5,5 MF le bâtiment industriel, qui ensuite a été loué à la Société SM2E jusqu'en 2002, location assortie d'une promesse de vente. En 1990, la Société MITSUBISHI est entrée dans le capital de SM2E. C'est vrai qu'à ce moment-là, on a pensé qu'effectivement il y avait une reprise, un nouveau départ de SM2E et nous nous étions réjouis des propositions que nous avons entendues de la part des Japonais.

C'est la raison pour laquelle chaque collectivité : Région, Ville et Département ont contribué au développement de la société à hauteur de 2 MF chacune. En contrepartie, SM2E s'engageait à investir 16 MF avec notamment, c'est vrai, un développement sur le Parc La Fayette, et prévoyait l'embauche de 200 personnes. C'était les termes de notre accord à ce moment-là. Donc la Ville a apporté effectivement 2 MF, le Département du Doubs également 2 MF, la Région toujours réticente, n'a contribué qu'à hauteur de 600 000 F malgré une promesse de 2 MF lorsque nous étions tous autour de la table mais peu importe.

La Société SM2E a effectivement investi la somme prévue mais n'a embauché que 68 personnes, ce qui mieux que rien. Les effectifs de SM2E étaient au 31 décembre 1990, au moment où l'on a discuté, de 197. Au 31 décembre 1994, derniers chiffres, ils sont de 265. Donc de sont les 68 qui font la différence dont je parlais tout à l'heure. On peut constater que la Ville n'a pas gaspillé les fonds publics comme il est indiqué souvent et que l'implantation de cette entreprise a été maintenue sur Besançon grâce aux Japonais et grâce au plan de développement que nous avons indiqué.

J'ajoute que SM2E paie un loyer annuel et de 1991 à 1995, nous aurons perçu à ce titre 6,5 MF de loyers ; d'autre part, en cas de rupture du bail, la Ville reste propriétaire des locaux. SM2E a bénéficié d'une exonération de taxe professionnelle de 1987 à 1992 pour des chiffres intéressants mais depuis 1993, elle acquitte une taxe professionnelle : de 685 757 F en 1993, de 764 542 F en 1994 et un peu plus sans doute 773 610 F, estimation 1995. D'autre part, elle s'acquitte d'une taxe foncière : 159 000 F en 1992, 168 900 F en 1993 et 180 900 F en 1994. Donc la Ville perçoit taxe professionnelle et taxe foncière de la part de cette société.

Ayant réussi à embaucher malgré la période de récession que nous vivions, payant son loyer régulièrement, ce n'est pas comme d'autres sociétés que nous connaissons, il semble que l'activité de SM2E, même avec MITSUBISHI, a été profitable à la Ville de Besançon, aux emplois créés même si c'est moins que prévu. Et c'est vrai que j'ai reçu récemment le PDG de cette entreprise, Peter HOWARD. L'activité de MITSUBISHI est restée performante dans le domaine de l'automobile et de la micro-électronique. Par contre, MITSUBISHI rencontre des difficultés de développement en Europe dans le domaine des communications face à PHILIPS et THOMSON qui sont leaders dans ce créneau.

MITSUBISHI cherche effectivement à se désengager mais ne le fera qu'après avoir trouvé un repreneur. Donc les collectivités, l'entreprise ont pris des risques. Leurs engagements ont permis de maintenir, de développer les activités de la Société SM2E. Cette situation a été évoquée à la demande de M. NACHIN à la Commission Développement Economique du 29 mars dernier mais il était déjà parti.

Dont acte.